



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21488>

Département(s) de publication : **58**

Annonce n° **24-21488**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** EPTB Seine Grands Lacs

**Correspondant :** M. Blanchard Baptiste, Directeur général des services

**Adresse :** Direction Finances Commande Publique 12 rue Villiot, 75012 Paris

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0144752929

**Courriel :** [marches@seinegrandslacs.fr](mailto:marches@seinegrandslacs.fr)

**Adresse internet :** <http://www.seinegrandslacs.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le marché a pour objet les travaux de remplacement de la grille anti-intrusion ainsi que du chemin de câble allant du local technique des Bondes de Fonds à la grille anti-intrusion, sur le lac-réservoir de Pannecièrre (58).

**Lieu d'exécution et de livraison :** Lac-réservoir Pannecièrre ; Bondes de Fonds, 58120 Chaumard

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le marché a pour objet les travaux de remplacement de la grille anti-intrusion ainsi que du chemin de câble allant du local technique des Bondes de Fonds à la grille anti-intrusion, sur le lac-réservoir de Pannecièrre (58). Variantes facultatives encadrées techniquement -

Variante n°1 : pose de tubes PVC haute pression - Variante n°2 : pose de tuyaux PEHD

**Des variantes seront-elles prises en compte :** Oui

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Avance Sans objet. Retenue de garantie En application des articles L. 2191-7 et R. 2191-32 et suivants du CCP, le comptable assignataire des paiements prélèvera par fractions sur chacun des versements une retenue de garantie égale à 5 % du montant toutes taxes

comprises (augmenté le cas échéant du montant des avenants). Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations seront rémunérées sur fonds propres dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique. Les prestations sont rémunérées par l'application de prix globaux et forfaitaires, fixés dans la décomposition du prix global et forfaitaire et aux quantités réellement exécutées (cf article 7 du CCAP). Les sommes dues seront payées par acomptes et le règlement définitif du solde dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur telle que fixée par l'article 12 du CCAG-Travaux lui-même complété des articles 9.1 et 9.2 du CCAP.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 3221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Electricité : B2V et BR
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Autres renseignements demandés :** Pouvoir de la personne habilitée à signer le marché et à l'exécuter.

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 13/03/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-301

**Renseignements complémentaires :** Visite obligatoire Les candidats doivent effectuer une visite sur le lieu d'exécution du marché préalablement à l'établissement de leur offre. Cette visite est prévue jusqu'à 7 jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres. Pour effectuer la visite, les candidats devront prendre contact avec les personnes indiquées à l'article 4.2 du règlement de la consultation. Durée du marché Le marché prend effet à la date de sa notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement après la réception des travaux sans réserve. Délais d'exécution La période de préparation démarre à compter de la date de notification de l'ordre de service de

démarrage de la période de préparation des travaux. Le délai d'exécution du marché, hors garantie de parfait achèvement, est fixé à 6 mois, dont 1 mois de période de préparation et 5 mois de travaux. La date prévisionnelle de début d'exécution est fixée au 1er avril 2024.

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2024\\_M9pyvevQtE](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_M9pyvevQtE)

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2024\\_M9pyvevQtE](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_M9pyvevQtE)

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2024\\_M9pyvevQtE](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_M9pyvevQtE)

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024